

Compte rendu de la séance du 01 février 2021

La séance ouverte à 19h30 close à 23h00

Président : BRICOUT Damien

Secrétaire : CAMUS Xavier

Présents : Monsieur Damien BRICOUT, Madame Amandine DESCAMPS, Monsieur Xavier CAMUS, Madame Christine TILLOY, Monsieur Jean-Marie MARSY, Madame Arianne BODELOT, Madame Lionelle MARIAGE, Monsieur Arnaud HEMERY

Excusés : Monsieur Dominique CARON

Absents : Monsieur HERVE ANDRIEUX, Monsieur Thierry WILLERVAL

Représentés :

Ordre du jour:

**REUNION DE CONSEIL A HUIS CLOS DANS LE RESPECT DES REGLES SANITAIRES
EN CAS D'ABSENCE MERCI DE NOUS PREVENIR ET DONNER POUVOIR A UN ELU
PRESENT**

**N'oubliez pas votre attestation dérogatoire de sortie et votre convocation
pour justifier de la réunion, en cas de contrôle.**

- comité des fêtes (bilan 2020, repas des aînés et autres manifestations 2021)

****** départ des membres du comité des fêtes ******

- boucle de l'artois
- élections 2021
- point général salle des fêtes
- défibrillateur
- carte cadeau agent
- chèques à encaisser
- groupement commande électricité +36Kva
- soutien municipal
- pré-budget primitif
- questions diverses

Délibérations du conseil:

Carte cadeau agent (DE 2021 001)

La séance ouverte, Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune cotise au CNAS pour l'action sociale des agents et que ces derniers peuvent refuser la cotisation pour bénéficier d'une carte d'une valeur de 200 €.

Monsieur le Maire précise que sur les 2 agents communaux, un a choisi le CNAS et le second la carte cadeau. Il demande au Conseil Municipal le renouvellement d'attribution de cette carte cadeau.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime valide le renouvellement d'attribution de la carte cadeau d'une valeur de 200 € pour les agents ne désirant pas adhérer au CNAS.

Encaissement chèque trésor public (DE 2021 002)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un chèque de remboursement du Trésor Public pour le dégrèvement de taxe foncière 2020 d'un montant de 15 €.

Il demande au conseil municipal son accord pour l'encaissement de ce dernier.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime autorise Monsieur le Maire à encaisser le chèque de 15 € du Trésor Public.

Subvention Voyage sacré coeur Frévent (DE 2021 003)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'école du Sacré Coeur de Frévent a fait une demande de subvention puisque 1 enfant de la commune est scolarisé dans cet établissement et qu'il participe à un voyage d'une semaine dans les Vosges.

Le conseil municipal après en avoir délibéré vote à l'unanimité une subvention de 150 euros par enfant participant au voyage, soit 150 euros.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits au registre sont les signatures.

Défibrillateur (DE 2021 004)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le décret 2018-1186 du 19 décembre 2018 relatif à l'obligation d'installation d'un défibrillateur automatisé externe pour les établissements recevant du public.

Il précise que la commune est concernée par cette obligation et que les travaux de la salle des fetes débutant en février, il serait judicieux de prévoir l'installation d'un défibrillateur à l'extérieur de la salle.

Il présente un devis de l'entreprise Electro Coeur pour l'achat de ce défibrillateur à 2000 € HT incluant un contrat d'entretien annuel de 300 € HT et une formation de 250 € HT.

Mr MARSY, Président de l'amicale des sapeurs-pompiers de Warluzel, précise que l'amicale s'engage à subventionner l'achat de ce défibrillateur et que l'entretien annuel restera à la charge de la commune.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime valide cette proposition d'achat de défibrillateur au prix de 2000 € HT avec un coût d'entretien annuel de 300 € HT et valide la subvention attribuée par l'amicale des sapeurs pompiers de Warluzel pour cet achat.

Subvention Scouts de France (DE 2021 005)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une demande de soutien municipal de l'équipe Les parachutes des Scouts de France pour un projet de développement et de solidarité internationale en Mongolie. Il présente le projet dans son ensemble et précise que sa fille est la chef d'équipe de ce projet, c'est pourquoi il se retire pour laisser le Conseil libre de son choix.

Le conseil municipal après en avoir délibéré vote à l'unanimité une subvention de 150 euros pour ce projet de développement et de solidarité internationale en Mongolie.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits au registre sont les signatures

Autres Décisions du conseil

Bilan comité des fêtes et manifestations 2021 :

Mme HUPPE, Présidente du comité des fêtes dont les membres ont été conviés en début de séance, présente son bilan financier 2020. Et organise en accord avec le conseil municipal, les éventuelles manifestations 2021.

Il est convenu, avec la crise sanitaire et les réglementations qui nous sont imposées, de ne pas organiser le traditionnel repas des aînés. En revanche, il sera proposé dans les boîtes aux lettres de réserver un repas traiteur individuel, livré à domicile. Ce repas sera offert par la commune aux aînés de plus de 65 ans et proposé à prix coûtant à tous les habitants.

Arianne, Xavier et Aurélie sont chargés d'établir des devis. La secrétaire de Mairie sera chargée d'imprimer les bulletins d'inscription obligatoire, pour la distribution en boîtes aux lettres.

La date du repas est fixée au 07/03/2021 et sera éventuellement reportée si les traiteurs ne sont pas disponibles.

Le colis offert aux doyens, homme et femme, est maintenu.

Une chasse à l'oeuf est à prévoir pour Pâques. Les détails restent à définir.

La situation restant instable, il est impossible de prévoir plus de manifestations à ce jour.

Boucle de l'Artois :

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal qu'il a reçu une demande de signaleurs pour l'organisation de la boucle de l'Artois.

La course traversant toute la commune, il faut 1 signaleur à chaque intersection soit 15 signaleurs le 03/04/2021 de 14h30 à 15h15.

Chaque conseiller disponible est chargé de transmettre la copie de son permis de conduire à la secrétaire avant le 15/02/2021 afin qu'elle puisse rassembler toutes les informations demandées aux organisateurs. Les habitants intéressés peuvent également se faire connaître en mairie.

Elections 2021

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'en juin 2021 les élections régionales et départementales seront organisées en même temps et qu'il va falloir prévoir la tenue de 2 bureaux de vote distincts.

Ces bureaux seront tous les 2 tenus à l'école et qu'il faut prévoir les assesseurs suffisants en nombre pour chaque tour de garde. Le conseil municipal ne sera pas suffisant à lui seul pour tenir les 2 bureaux, il est donc prévu d'associer aux conseillers municipaux des habitants de la commune inscrit sur la liste électorale.

Subventions :

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les demandes de soutien municipal de la SPA et de l'IRCL.

Le conseil municipal ne souhaite pas donner suite à la demande de l'IRCL et charge Mme Mariage de voir avec la SPA d'Arras pour la mise en place d'une convention pour la castration des chats errants.

Pré-budget 2021 :

Il est convenu de réaliser en 2021 :

- cloture et portail du terrain de sport,
- restauration des chemins,
- mur de soutènement de l'église,
- salle des fetes,
- bancs à l'arrêt de bus rue principale et au terrain de boules (les pots de fleurs du terrain de boules sont à déplacer pour la mise aux normes de la DECI),
- panneaux de signalisation routière vieillissants à remplacer (demander conseil à Thierry Mahu)
- Déco de Noël à prévoir pour la fin d'année (budget max en fonction des devis 2000 €)

Questions diverses :

* Retours des habitants suite à la disponibilité de Mme Denne : Le travail de Jean Claude a été remarqué. Est ce nécessaire de prévoir un complément d'activité pour le remplacement ?

Monsieur le Maire rappelle que nous sommes encore en période hivernale et que la charge de travail arrivera au printemps. Pour le moment, aucun recrutement n'est prévu puisque Mme DENNE peut revenir à tout moment. Cependant, des devis sont en cours de réalisation auprès d'ATS et du CAT pour compléter les tâches que Jean Claude ne pourra pas faire au printemps. Cette solution sera à tester pour remplacer le manque de main d'oeuvre.

* Stationnement gênant dans les rues, Monsieur le Maire indique qu'il sera vigilant et fera un rappel aux contrevenants si nécessaire.

* Bouches d'égout déscellées au terrain de boules : L'entreprise Balestra doit se rendre en mairie nous aborderons les réparations de ces bouches par la même occasion.

* Accotement rue des sabotiers : la route est à restaurer. Comme pour les bouches d'égout nous ferons le point avec Balestra.

* Matériel de la salle : il est convenu de mettre en vente le matériel restant de l'ancienne salle des fetes (frigo, congélateur, lave vaisselle / adoucisseur, évier, friteuse, ... Xavier est chargé de faire les photos pour définir les modalités au prochain conseil.

* rats : Il est demandé à la commune de fournir du produit de dératisation pour stopper la propagation. Monsieur le Maire rappelle que la commune ne distribue plus de produits de dératisation depuis 20 ans suite à la réglementation. Cette distribution engage la responsabilité de la commune en cas d'ingestion par d'autres animaux ou enfants.

* Schéma de DECI : Les derniers dossiers d'urbanisme communaux ont révélés un manque de schéma communal de DECI qui engendrerait des travaux de remise aux normes puisque ces dernières ont changé en 2017.

La secrétaire est à la recherche de ce schéma ou tout document pouvant attester de notre mise aux normes avant 2017. Sans ces documents, il faudra prévoir l'intervention d'un bureau d'études pour réaliser ce schéma.

Signatures :

BRICOUT D.

CAMUS X.

TILLOY C.

MARSY J-M.

DESCAMPS A.

~~CARON D.~~

ANDRIEUX H.

WILLERVAL T.

ABSENT

ABSENT

ABSENT

MARIAGE L.

BODELOT A.

HEMERY A.